



**Journée de réflexion  
sur les modes de financement des services d'accueil de l'enfance en Fédération  
Wallonie-Bruxelles**



Conclusions de la journée – Hafida Bachir (présidente de la FSMI)

**Les objectifs de cette journée étaient multiples :**

- Faire le point sur les difficultés rencontrées par le secteur en matière de financement
- Découvrir des alternatives à notre système de financement
- Réfléchir ensemble, au-delà de nos services et fédérations, à des pistes de solutions pour une gestion plus efficace et cohérente du financement de l'accueil de l'enfance
- Tout ce travail nous permettant de dégager ultérieurement des recommandations à adresser aux politiques

Avant de terminer cette journée, je tiens à remercier plusieurs personnes présentes aujourd'hui... Merci aux participantes/participants de la journée : nous sommes heureuses du succès de participation et de diversité des ancrages ; Merci aux invités qui nous ont fait le plaisir de partager leur expérience ; Merci aux animatrices et animateurs des ateliers ; Merci à toutes celles qui vont nous permettre de garder une trace écrite de cette journée (preneuses de notes) ; Merci à notre partenaire privilégié avec lequel nous avons construit cette journée, étape par étape, durant des mois : le CERE et son directeur Alain Dubois ; Merci à l'équipe qui a organisé cette journée avec un remerciement prononcé à Geneviève Dresse qui a été notre fil conducteur depuis le début du projet ; Merci à Daizy Croquette de l'ASBL Ex-expression ; Merci à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son soutien et pour son accueil au Parlement.

Pour terminer cette journée, je souhaite insister sur deux points :

**1) La nécessité de créer des places de qualité en suffisance !**

**Le 29 mai 2010, nous votons, dans le cadre de notre congrès, une résolution qui affirme que** *« dans une société égalitaire, solidaire et juste, les soins aux autres relèvent de la responsabilité collective de toute la société, c'est-à-dire qu'il existe en suffisance des services accessibles et de qualité permettant de répondre aux besoins de la population en matière d'accueil, d'éducation, de développement, d'accompagnement des personnes dépendante ».*

C'est ce qui nous a amenées, en octobre 2010, à lancer une campagne de sensibilisation avec le slogan « Un enfant = Une place d'accueil de qualité, une responsabilité collective ! » avec une revendication : arriver, à terme, à un taux de couverture de 100% !

Aujourd'hui, la réalité est évidemment très éloignée de cette société égalitaire : les soins aux autres continuent à relever en grande partie de la responsabilité des femmes au détriment de leur autonomie économique.

Quant au taux de couverture, il reste dérisoire au regard des besoins des familles. En tout cas, nous sommes très loin des 100% de taux de couverture.

Cette exigence de 100% de taux de couverture **repose sur une conviction** : celle de considérer que **chaque enfant a le droit** de bénéficier d'une structure d'accueil de qualité.

Les services d'accueil représentent une façon de mettre tous les enfants à égalité. Quel que soit le statut socio-économique de leur(s) parent(s), en région rurale ou urbaine, tous les enfants doivent avoir la possibilité d'accéder aux mêmes services de qualité. Chaque enfant aura ainsi la possibilité de développer ses ressources et capacités propres.

Les structures d'accueil sont bien souvent un **des premiers lieux de socialisation des enfants** extérieurs à la famille, et en cela, elles représentent **une opportunité identitaire** de développer des relations entre pairs et avec une nouvelle forme d'autorité.

Il est donc urgent d'unir nos voix pour demander une politique de création de places d'accueil de qualité en suffisance pour soulager les familles qui paient très cher le désengagement des pouvoirs publics. Mais attention, il s'agit de rencontrer les besoins de tous les parents : ceux qui travaillent, ceux qui se forment, ceux qui recherchent de l'emploi mais aussi ceux qui ont envie de souffler...

## **2) La nécessité de sortir du flou concernant le FESC**

Nous avons pensé que la décision du gouvernement fédéral de transférer (enfin) le FESC vers les communautés allait signifier la fin des incertitudes et de la précarité des services qui, depuis des années, subissent un moratoire sur les frais de personnel et de fonctionnement.

Eh bien, non ! Aujourd'hui, malgré la mobilisation du secteur et des syndicats dans une plate-forme commune, malgré nos nombreuses interpellations des politiques concernés, nous ne savons toujours pas à quelle sauce seront mangés les services !

Alors que nous devrions être en train de discuter des modalités de gestion du FESC transféré, nous sommes toujours occupés à discuter des modalités du transfert ! Nous sommes revenus au point de départ avec toujours les mêmes questions :

- Est-ce que le fonds de réserve du FESC sera transféré aux entités fédérées ?

- Quelle décision a été prise en ce qui concerne la clé de répartition entre les communautés ?
- Est-ce que le coût des agents administratifs, gestionnaires du Fonds, sera pris sur l'enveloppe des 77 millions d'euros ?
- Et même, est-ce que c'est bien la Fédération Wallonie-Bruxelles qui sera le réceptacle du FESC ?

C'est dans ce contexte de flou et de lenteur politique (tous niveaux de pouvoir confondus) que réapparaît l'idée d'une régionalisation de l'accueil de l'enfance.

Prenons garde que l'accueil de l'enfance ne devienne pas l'appendice de la politique régionale de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

En tant que parents, femmes, travailleuses/travailleurs, services et fédérations de services, nous refusons de voir l'accueil de l'enfance devenir le petit frère (ou la petite sœur) de la grande politique de l'emploi.

**L'accueil de l'enfance est pour nous un projet en soi qui repose sur le droit de chaque enfant à une place de qualité. Et non l'antichambre d'une autre politique régionale.**

Il est dès lors urgent que les organisations qui défendent ce principe restent vigilantes à l'avenir de ce Fonds et se mobilisent pour que le transfert du FESC ne soit pas le prétexte au détricotage du secteur.